

A

(N^o 282.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JUIN 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Eugène Le Begue.*

M^{ESSIEURS,}

Le sieur Eugène Le Begue est né à Nemours (France), le 18 fructidor an 11 de la république française ; il habite la Belgique depuis 1816 ; en 1817, il a été chargé de la conduite d'une partie des travaux de fortifications de la ville de Mons ; en 1820, il a été revêtu des fonctions d'instituteur en chef à Philippeville, et ensuite à Jemmape ; il est aujourd'hui surveillant de 2^e classe des travaux de l'État au canal de Zelzaete.

Le pétitionnaire a joint à sa demande un grand nombre de pièces qui émanent presque toutes d'autorités ou d'administrations publiques ; elles établissent qu'il s'est acquitté avec zèle et intelligence des différentes fonctions auxquelles il a été appelé, et que sa conduite est à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
